

n°02

Date de publication
12 février 2020

Date d'observation
11 février 2020

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- Reprise de végétation sur l'ensemble des parcelles. Le début de la montaison a débuté depuis quelques jours, mais n'était pas engagée sur la totalité du réseau.
- Charançon de la tige du colza : les captures réalisées cette semaine augmentent mais le pic de vol n'est pas encore atteint. Le risque reste modéré. A surveiller dans les prochains jours
- Larves d'altise : la fin du risque sera marquée par le début de la montaison. En attendant les colzas restent en phase de sensibilité mais la pression reste faible à modérée. Maintenir la vigilance car quelques situations à risque persistent.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2019-2020

10 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine. Rappelons que les conditions d'implantation très délicates en 2019 ont nécessairement impacté le nombre de parcelles suivies dans le cadre de ce réseau.

Stade des colzas

La reprise de végétation marquée par l'apparition de nouvelles feuilles vertes (stade C1 ou BBCH30) est atteinte sur 100% des situations. La montaison (stade C2 ou BBCH31) est engagée dans 27 % des parcelles du réseau.

Ravageurs

- Charançon de la tige du colza

Biologie du ravageur :

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : parmi les 10 parcelles suivies cette semaine, 5 d'entre elles signalent des captures de charançon de la tige du colza à hauteur de 15.8 individus dans la cuvette (minimum 2 et maximum 50).

Analyse du risque

Les relevés réalisés cette semaine grâce aux cuvettes jaunes indiquent une présence relativement plus importante du ravageur. On peut considérer que le pic de vol n'a pas encore eu lieu dans la région. Il faudra rester vigilant dans les jours à venir au vue des températures relativement douces qui sont annoncées

Concernant le stade du colza, celui-ci débute sa montaison pour quelques parcelles ce qui marque le début de sensibilité à ce ravageur.



Le risque est donc à un niveau modéré à l'échelle du réseau, mais la surveillance reste nécessaire dans les jours à venir.

- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

On note des captures faibles de charançons de la tige du chou sur 1 des 7 parcelles suivies ; Ces captures vont de 0 à 8 individus par cuvette.

Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).

- **Altises d'hiver ou grosses altises - Larves**

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : 7 parcelles ont fait l'objet d'une observation via la méthode berlèse en sortie d'hiver. 6 d'entre elles signalent une infestation, relativement faible, comprise entre à 0.65 et 3.2 larves par plante, sans pour autant faire craindre de dégâts du fait du niveau de croissance du colza. On notera deux remontées de présence de larves au cœur des plantes à hauteur de 60%. A signaler également une grande majorité de captures de larves L1, moins impactante pour la culture que des L2 ou des L3.

Analyse du risque : la pression de larves de grosses altises augmente légèrement. La montaison n'étant pas engagée pour la majorité des parcelles du réseau, les colzas restent en phase de sensibilité. Maintenir la vigilance, par un sondage des larves dans les plantes tant que la montaison n'est pas engagée.



ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité"

